

# Morbihan. Une sixième zone conchylicole contaminée par les norovirus

Dans le Morbihan, une zone supplémentaire de production conchylicole est contaminée par les norovirus : la préfecture a pris, ce mercredi 11 janvier 2023, un arrêté concernant la rivière d'Auray aval et anse de Baden, avec interdiction temporaire de pêche.



Dans le Morbihan, une zone supplémentaire de production conchylicole est contaminée par les norovirus : la préfecture a pris, ce mercredi 11 janvier 2023, un arrêté concernant la rivière d'Auray aval et anse de Baden, avec interdiction temporaire de pêche. Photo d'illustration. | ARCHIVES THOMAS BRÉGARDIS / OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 11/01/2023 à 21h51

[Écouter](#)

La préfecture du [Morbihan](#) a pris, ce mercredi 11 janvier 2023, [un nouvel arrêté](#) concernant la qualité des eaux littorales : une zone supplémentaire de production conchylicole est contaminée par les norovirus (responsables de la gastro-entérite), la rivière d'[Auray](#) aval et anse de Baden.

L'arrêté stipule une « **interdiction temporaire de la pêche, du ramassage, du transport, de la purification, de l'expédition, du stockage, de la distribution, de la commercialisation et de la mise à la consommation humaine de tous les coquillages provenant de cette zone de production** ». Ne sont pas concernés les gastéropodes non-filtreurs comme les bulots, bigorneaux ou murex.

## Rappel des coquillages

Contaminés par les norovirus, les coquillages filtreurs, récoltés ou pêchés (la pêche à pied de loisir est également concernée par l'interdiction) dans cette zone de production conchylicole « **depuis le 30 décembre 2022** », sont considérés comme « **dangereux** ». L'arrêté indique qu'il revient à tout opérateur qui a commercialisé ces coquillages d'organiser leur retrait du marché ou de les rappeler.

Cinq premières zones du Morbihan depuis fin décembre 2022 ont fait l'objet de précédents arrêtés, toujours en vigueur : Boède et Boëdic, Golfe du Morbihan Est, Crac'h-Les Presses, rivière de Pénerf (baie de Vilaine), Baie de Quiberon

UPPM revue de presse